



UNSA-Infos - Numéro 542 - 21 décembre 2010

<http://www.unsa.org/>

Présidence du G 20 par la France : les syndicats reçus à l'Élysée

Dans le cadre de la Présidence française du G20, Nicolas Sarkozy a reçu à l'Élysée le lundi 13 décembre une délégation de la Confédération syndicale internationale(CSI), de la Confédération européenne des syndicats(CES) ainsi que les secrétaires généraux des confédérations françaises. A ce titre, Alain Olive y représentait l'UNSA.

Le Président de la République s'est montré très ambitieux en termes de régulation, notamment sur le respect des normes fondamentales de l'OIT. Les syndicats ont rappelé que les États devaient faire de l'emploi leur priorité, ce qui est loin d'être le cas quand on constate la mise en œuvre de plans de rigueur un peu partout dans les pays développés.

Résultats d'élections professionnelles

L'UNSA arrive en tête des élections à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) avec 26,70% des suffrages.

Les élections des représentants du personnel du Cosog (Association des personnels gérant les prestations sociales, équivalente au comité d'entreprise) du 14 décembre 2010, placent l'UNSA en première position.

L'UNSA obtient 925 voix soit 26,70%, devant la CFDT : 895 voix 25,84%, la CGT : 686 voix 19,80%, le SNUP : 362 voix 10,45%, la CGC : 208 voix 6,00%, FO : 162 voix 4,68%, la CFTC : 132 voix 3,81% et SUD : 94 voix 2,71%.

Ces excellents résultats confirment la volonté des personnels, publics et privés, de la Caisse des Dépôts et Consignations de voir un syndicalisme plus proche des aspirations des agents se mettre en place pour gérer les prestations sociales.

Autres résultats

Personnels de l'Éducation nationale en Polynésie : lors du renouvellement des commissions consultatives paritaires, l'UNSA Éducation, à travers ses syndicats (A&I, SNPDEN, SE), arrive en tête avec 560 voix (32,26%) devant la FSU (528 voix).

Trelleborg (pneus professionnels) (51) : l'UNSA obtient 52 voix sur les 133 suffrages exprimés, soit 39,09%, et trois sièges au CE.

Le prochain numéro d'UNSA Infos paraîtra le 3 janvier 2011.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes

Installation du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Mardi 14 décembre s'est tenue une séance plénière pour valider les transformations intervenues au Conseil économique, social et environnemental. Les modifications portent sur les périmètres des sections qui ont intégré le volet environnemental et la problématique des jeunes.

Le conseil comporte donc 9 sections :

- section des affaires sociales et de la santé ;
- section du travail et de l'emploi ;
- section de l'aménagement durable des territoires ;
- section de l'économie et des finances ;
- section des affaires européennes et internationales ;
- section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation ;
- section de l'environnement ;
- section de l'éducation, de la culture et de la communication ;
- section des activités économiques.

Le règlement intérieur a aussi été revu afin de permettre au CESE d'être plus réactif et de répondre dans des délais courts aux saisines gouvernementales, parlementaires et citoyennes grâce à la pétition.

Les travaux reprendront dès le début du mois de janvier.

Agir ensemble contre les discriminations

Mercredi 15 décembre 2010, l'UNSA organisait au musée de la Poste à Paris un colloque intitulé : « Agir ensemble contre les discriminations ».

Ce colloque qui a rassemblé syndicalistes, chercheurs, acteurs et responsables d'ONG et d'associations est un moment fort dépassant le stade des constats pour parler de l'action. Ce fut le temps du bilan, de l'engagement et du partage des expériences car en dépit de l'arsenal juridique et de la prise de conscience, les discriminations sont toujours nombreuses.

Les thèmes abordés sont : « La place de l'histoire commune et de la mémoire collective dans le combat pour l'égalité et contre les discriminations et les préjugés », « Le rôle et la place de l'école dans la lutte contre les discriminations », « Agir contre les discriminations et promouvoir la diversité dans le monde du travail ».

Plusieurs approches pour combattre les discriminations ont été débattues, notamment l'importance d'intégrer la question de l'histoire et de la mémoire collective dans toute politique de lutte contre les discriminations. La lutte contre les discriminations est un combat qui doit aussi être mené dans les établissements scolaires car souvent on considère que l'école est un lieu où il n'existe pas de discriminations, mais la réalité est toute autre. La limite entre la politique de promotion de la diversité dans l'entreprise prônée par les employeurs et la lutte contre les discriminations, a aussi été abordée. Il est important que cette politique de diversité soit un levier pour réduire le fossé entre une égalité de traitement de droit et une égalité de traitement de fait.

Europe

A l'appel de la CES, l'UNSA se mobilise

L'UNSA a participé aux différentes initiatives organisées dans de nombreuses villes françaises, le 15 décembre dernier. A l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES), des militants (UNSA, CFDT, CGT, FSU, Solidaires) se sont rassemblés pour dire « Non à l'austérité – Priorité à la croissance et à l'emploi ». A Strasbourg, une délégation des syndicats français et du DGB a été reçue par Pervenche Berès, Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen. Cette journée de mobilisation a également trouvé un large écho dans plusieurs Etats européens : Belgique, Grèce, Irlande, République Tchèque, Espagne, Pologne, Royaume Uni, Luxembourg, Danemark, Slovaquie. Ce sont ainsi une quinzaine de pays qui ont été concernés. Face aux politiques d'austérité qui risquent de casser la croissance, d'aggraver une situation de chômage massif (plus de 23 millions dans l'Union européenne), d'accroître la précarité, les inégalités et la pauvreté, de porter un coup très rude à la protection sociale et à la solidarité, il fallait faire pression sur le Conseil européen qui se réunissait le lendemain. Partout le mécontentement monte en Europe, le climat social se détériore sérieusement. Avec la CES, nous voulons une autre politique économique et sociale en Europe. La CES propose un plan qui s'attaque à l'endettement et qui relance l'investissement. Après le succès de la mobilisation syndicale européenne du 29 septembre, cette journée est une étape importante avant la prochaine mobilisation européenne du printemps prochain.

L'UNSA se félicite du rejet de la directive « Permis unique »

L'UNSA, dont le secrétaire général, Alain Olive, a cosigné un courrier avec les secrétaires généraux des autres organisations syndicales françaises membres de la CES, pour alerter les eurodéputés français sur les dangers du projet de directive « permis unique » se félicite de son rejet par le Parlement européen. En effet, le 14 décembre dernier, par 350 voix contre, 306 pour et 25 abstentions, l'assemblée plénière du Parlement européen (PE) s'est prononcée contre ce projet dangereux.

Sous couvert de permettre aux ressortissants de pays tiers d'obtenir un permis de travail et un permis de séjour en une seule procédure et à un seul guichet, ce projet de directive bafouait le principe de l'égalité de traitement, multipliait les dérogations et les statuts de travail favorisant ainsi le dumping social, la précarité et la fragilité d'une partie des travailleurs sur le territoire européen. Cela en contradiction avec la Charte des droits fondamentaux qui proclame l'égalité de droits pour toutes les personnes résidentes sur le territoire de l'Union européenne.

Nous souhaitons que le PE engage un véritable dialogue avec les partenaires sociaux sur le sujet car la partie n'est pas terminée. Avec la CES, nous appelons les Etats membres à ratifier la convention sur les travailleurs migrants de l'Organisation des Nations Unies.

Pour l'UNSA, le Conseil européen se trompe

L'UNSA estime que le Conseil européen des 16 et 17 décembre n'a pas entendu les revendications portées par la campagne de la Confédération européenne des syndicats (CES) : « Non à l'austérité – Pour l'emploi et la croissance », marquée par les journées de mobilisation des 29 septembre et 15 décembre.

Les chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord pour procéder à une modification du traité sur le fonctionnement de l'Union portant sur la création d'un futur mécanisme permanent destinée à préserver la stabilité financière de l'ensemble de la zone euro. En fait, ce nouveau mécanisme remplacera le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le mécanisme européen de stabilisation financière qui sont maintenus jusqu'en 2013. Mais le Conseil européen a confirmé une conception très défensive de ce fonds, refusé d'en augmenter les moyens et en est resté à un instrument intergouvernemental. Il n'a pas décidé d'une solution globale pour enrayer la crise qui touche la dette des états et a écarté l'idée d'euro-obligations. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni en ont même profité pour annoncer un gel du budget européen d'ici 2020 alors que beaucoup reconnaissent, en ces temps de crise, la nécessité de renforcer substantiellement ce budget et de le doter de ressources propres.

Le Conseil européen persiste et signe en imposant des plans d'austérité extrêmement draconiens et une vision minimaliste de l'Europe. Le Conseil européen se trompe et l'UNSA va donc poursuivre sa mobilisation dans le cadre de la campagne de la CES.

Au Bureau international du travail :

La crise a divisé par deux la croissance mondiale des salaires

Dans son dernier rapport intitulé «Rapport mondial sur les salaires 2010/11 – Politiques salariales en temps de crise», le Bureau International du Travail (BIT) affirme que la crise économique et financière a amputé de moitié la croissance mondiale des salaires en 2008 et 2009.

L'analyse des données en provenance de 115 pays et territoires couvrant 94% des 1,4 milliard de salariés du monde, montre que la hausse mondiale des salaires mensuels moyens s'est ralentie de 2,8% en 2007, à la veille de la crise, à 1,5% en 2008 et 1,6% en 2009. Si l'on exclut la Chine du total, la croissance mondiale du salaire moyen tombe à 0,8% en 2008 et 0,7% en 2009.

Le BIT constate des variations considérables des taux de croissance salariale selon les régions. La hausse, bien que ralentie, demeure positive en Asie et en Amérique latine, mais d'autres régions comme l'Europe de l'Est ou l'Asie centrale ont connu une chute spectaculaire. Les économies avancées ont enregistré une baisse du niveau des salaires réels qui ont diminué dans 12 pays sur 28 en 2008 et dans 7 pays en 2009.

Le rapport met aussi en évidence le déclin de la part des salaires dans le revenu total, ainsi que la déconnexion de plus en plus forte entre la croissance de la productivité et les salaires et une disparités salariales grandissantes.

Comme l'indique le directeur général du BIT, le rapport confirme que «La récession n'a pas seulement été une catastrophe pour les millions de personnes qui ont perdu leur emploi, elle a aussi affecté ceux qui ont conservé leur emploi mais qui ont vu leur pouvoir d'achat sévèrement réduit ».

TUAC : pour une économie de marché « intelligente »

L'UNSA a participé à la 125ème session plénière de la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE). Elle se tenait le 14 décembre dernier à Paris, au moment où l'OCDE lance une vaste campagne de communication sur le thème : « une croissance économique en lien avec votre vie », à l'occasion de son 50ème anniversaire. Consciente d'un déficit de notoriété et d'une image peu flatteuse auprès du public, l'OCDE cherche à modifier sa réputation de relais des théories néolibérales dans leur version la plus implacable. Il n'empêche que ses dernières consignes sont toujours en phase avec celles qu'elle a martelées sans relâche jusqu'ici et qui, scrupuleusement appliquées par les États membres, ont conduit à l'échec et à la crise. A cela, les organisations syndicales internationales opposent une économie de marché « intelligente ». Son fonctionnement est décrit dans un ensemble de propositions : « Pour un modèle de croissance plus juste et plus durable dans la sortie de crise ». La publication de la version définitive, préfacée par le « Nobel » Stiglitz, sortira en mai, précisément lors du Forum OCDE « du cinquantenaire ».

D'ores et déjà, les syndicats tirent un bilan négatif des préconisations de l'OCDE qui n'a pas voulu, hier, admettre les dangers de la dérégulation financière et ne reconnaît pas, aujourd'hui, ses erreurs. La menace de voir s'amointrer encore les instruments de régulation est réelle. C'est ainsi que les Principes directeurs, outil phare élaboré par l'OCDE, ne seront pas révisés, comme il serait souhaitable, mais seulement « mis à jour ».

L'UNSA reçue au ministère de l'Emploi le 20 décembre 2010

Le ministre de l'Emploi, Xavier Bertrand, a reçu l'UNSA le 20 décembre, inaugurant son tour d'horizon des organisations syndicales.

Alain Olive, qui menait notre délégation comme secrétaire général, a réaffirmé que l'emploi était le problème économique et social primordial. Pour le gouvernement, la priorité est dans l'emploi des jeunes, qu'il entend traiter d'abord par l'augmentation de l'apprentissage. En parallèle aux négociations prévues entre partenaires sociaux sur ce dossier, il réfléchit à des mesures pour la fin du 1^{er} trimestre 2011. Elles pourraient toucher à l'abaissement des conditions d'ancienneté d'exercice professionnel pour les tuteurs et modifier les seuils du système de taxation des entreprises.

L'UNSA a réaffirmé sa volonté de simplification et d'efficacité en demandant l'harmonisation en un contrat unique d'alternance. Ce Contrat devra être sécurisé, pour l'apprenti comme pour l'entreprise, tant en termes d'accompagnement, de mobilité, d'anticipation des ruptures, que de lien avec un CDI, sous conditions de réussite à la certification et à l'intégration dans l'entreprise. Ce contrat d'alternance sécurisé rassurerait les acteurs et participerait à l'amélioration de l'image de cette voie de formation.

L'UNSA a également insisté sur le fait que l'entreprise dans toutes ses composantes, les centres de formation et le futur apprenti, en recherche de contrat, doivent pouvoir se rencontrer plus efficacement que maintenant. L'UNSA a enfin rappelé que la majorité des formations en alternance était effectuée sous statut scolaire et que l'équilibre des différentes voies était primordial pour une réussite des jeunes dans l'emploi. Privilégier l'une au détriment de l'autre annulerait tous les efforts effectués.

Simplification, information, accompagnement, sécurisation du parcours du jeune ont été les maîtres mots de cette entrevue.

Quelques minutes pour mieux comprendre

Voir ou revoir, écouter ou réécouter

Télécharger les émissions et vidéos de l'UNSA :

ICI <http://www.unsa.org/?-Media-.html>